

Le contrat de projets État/Région 2007-2013, un catalyseur d'initiatives locales

[éditorial]



La culture de réseau est fortement ancrée en Bretagne. Nous avons toujours su travailler ensemble, entreprises, centres de recherche, enseignement supérieur, collectivités et soutenir l'émergence ainsi que la réalisation de projets collectifs.

Les pôles de compétitivités sont une illustration parfaite de la fertilité de ces collaborations et de tout leur potentiel, en termes de création d'activités, d'emplois. C'est grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques que ces projets de pôles ont obtenu leur labellisation. Et les Brestois, présents dans les 3 pôles bretons, peuvent se prévaloir de leur rôle essentiel dans la constitution du pôle Mer.

Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure et accompagner le développement des pôles, renforcer les synergies créées, conforter les entreprises en particulier de taille moyenne, renforcer leur compétitivité...

2007-2013 est une période propice à ce développement : le gouvernement a choisi de faire coïncider les nouveaux contrats de projets État/Région avec le calendrier européen, et de leur donner comme priorité l'innovation et la compétitivité.

L'État propose huit thématiques dans son contrat : l'accessibilité comme priorité absolue du développement régional ; l'innovation au service de la performance économique et de l'emploi ; l'égalité des chances ; l'accompagnement des mutations économiques ; la démarche territoriale ; la mer et le littoral ; la préservation de l'environnement ; les enjeux démographiques et de la cohésion sociale.

Dans les maquettes définies autour de ces thématiques, l'enveloppe du projet de renforcement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est en deuxième place, avec un montant de l'ordre de 400 M€.

L'enveloppe budgétaire, mobilisée par l'État, les collectivités et l'Europe, sera décisive pour la réalisation de ces projets. Mais n'oublions pas que la richesse d'un territoire est avant tout basée sur ses Hommes et ses organisations.

Gageons qu'ensemble, le Technopôle et ses adhérents, sauront poursuivre et amplifier cette dynamique collective.

L'équipe du Technopôle vous adresse ses vœux les meilleurs pour 2007.

Marc LABBEY,
Président du Technopôle Brest-Iroise

Sommaire

Page 1

■ Éditorial

Pages 2 à 5

■ Point Sur

Page 6

■ Évènements -

Vie du Technopole

Page 7

■ Créations & Implantations

Page 8

■ Chronique Europe

Rédacteur : Marie LEVASSEUR
Julien CABON

Directeur de la rédaction :
Michel MORVAN

Conception & Impression
©ARCHANGES

Pour toute proposition d'information,
Secrétaire de rédaction :

Murièle COUCHEVELLOU
Maison du Technopôle Brest-Iroise,
CS 83809 - 29238 BREST CEDEX 3

L. Dir.: 02 98 05 07 01
Fax: 02 98 05 47 67

contact@tech-brest-iroise.fr
www.tech-brest-iroise.fr

Brest renforce sa place sur l'échiquier international.

Au croisement des deux pôles « Mer » et « Images et Réseaux », le Technopôle prépare l'avenir en développant ses réseaux de l'innovation, du local à l'international, dans une logique de convergence vers ses pôles d'excellence.

Mondialisation de l'économie et économie de l'innovation

Dans une économie mondialisée, l'innovation est plus que jamais la clé du développement pour les entreprises, comme pour les centres de recherche. Ce constat sous-entend, pour tous, de nouveaux défis : savoir bénéficier de cette échelle internationale pour développer de nouvelles technologies ou de nouveaux marchés, exploiter la force des réseaux pour optimiser les efforts de R&D et leurs impacts.

Le Technopôle de Brest, soutenu par la Région, le Département et la Communauté Urbaine, a très tôt inscrit cet esprit international et collectif dans ses actions, réponse imposée par sa situation géographique et par les métamorphoses successives de son économie.

Les programmes fédérateurs : des « réseaux locaux »

Fidèle à sa vocation de développement économique par l'innovation, le Technopôle Brest Iroise a enclenché une véritable dynamique de réseau sur son territoire en fédérant les compétences des acteurs locaux. De cette action de terrain sont nés des pôles de compétences puis de compétitivité : au croisement des sciences de la mer et de l'information, les programmes se sont multipliés pour donner naissance à des groupements publics-privés entre entreprises, centres de recherche, civils et militaires : *Littoralis* pour la gestion des environnements littoraux, *Haliod* dans les technologies pour l'offshore, *G2RA* en acoustique sous marine, *ITS* et maintenant *Maritime ITS* dans le domaine très porteur des technologies pour le transport.

En soutenant l'enseignement supérieur et la recherche, en s'organisant autour de pôles de compétitivité, Brest a su s'imposer, en dépit de sa position géographique et malgré la décroissance des industries traditionnelles.

Les programmes communautaires : l'Europe des réseaux

Nous bénéficions en Europe d'une volonté politique d'aider, voire de forcer un changement des mentalités vers plus d'innovation et vers plus de coopérations : trans-nationalité et trans-disciplinarité, tels sont les mots d'ordre de l'Union européenne depuis 1984. En 2000, la volonté d'inscrire la recherche et l'innovation comme priorité absolue s'est traduite par la stratégie dite "de Lisbonne" par laquelle

les États Membres ont convenu de « faire de l'Europe, l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique d'ici 2010 », et ce, en portant notamment les investissements consacrés à la R&D à 3 % du PIB européen ». Cette mesure n'a rien d'anecdotique. Selon les récentes déclarations du commissaire européen à la Science et à la Recherche, Janez Potocnick, « si l'UE réussissait à atteindre ce taux d'investissement aujourd'hui, il en découlerait une hausse moyenne du PIB européen de l'ordre de 3 à 10 % par an d'ici 2010 ».

Cette Europe de l'innovation passe par les programmes cadres, programmes coopératifs par excellence puisqu'ils imposent leurs règles de partenariats : multi-nationalité, pluri-compétences, publics-privés, recherche-industrie...

L'effet « réseau » généré par les programmes cadres semble engranger ses premiers bénéficiaires. D'après une enquête réalisée pour l'Innobaromètre 2006 auprès de 3500 entreprises européennes, la moitié des entreprises interrogées confirment qu'appartenir à un réseau facilite le développement des affaires et les sociétés ayant un projet se positionnent parmi les plus innovantes d'Europe. Aussi l'Europe souhaite-t-elle poursuivre plus intensément ses efforts notamment au travers du 7^{ème} Programme Cadre qui démarre en janvier prochain, avec un budget de 54 milliards d'euros, soit plus du double de ce qui était disponible pour la période 2000-2006 !

Dans sa logique de réseaux et filières thématiques, le Technopôle s'est naturellement investi dans cette dynamique européenne, pour développer et promouvoir les compétences locales, accompagner les PME, centres de recherche publics et privés dans une démarche de coopérations trans-nationales. Pilote pour la région Bretagne, le Technopôle s'est notamment engagé dans la création d'une coopération entre clusters maritimes avec les régions allemande du Schleswig-Holstein et polonaise de Pomorskie, représentées par les villes de Kiel et Gdansk. Ce programme "*IntermareC*" vise à favoriser entre les acteurs des trois régions le développement de projets coopératifs selon trois thèmes d'intérêt commun : l'offshore et l'océanographie, les ressources marines et l'environnement, la construction navale et le nautisme. À ce jour, 80 entités sont mobilisées et ont suscité l'émergence de 18 projets collaboratifs...

Le Technopôle est également partenaire du projet *INTERREG IMAPS* dont le champ d'étude est la gestion des risques et de l'environnement dans les villes portuaires. Il réunit autour de Brest, porteur du projet, les villes de Cadix, Constanza, Matosinhos, Tarente et l'île de Wight. Ce projet prend tout son sens dans le contexte actuel de mise en place d'une politique maritime commune. Basée sur des principes de gestion des risques et de préservation de l'environnement, la mise en place, pratique, d'une telle politique, soulève des questions majeures de réglementations harmonisées et d'approches unifiées, que ce soit pour la gestion des risques industriels, maritimes ou la gestion intégrée des zones côtières. Les contributions parallèles et finales au *Livre Vert* puis au *Livre Blanc* démontrent la pertinence de tels projets.

La définition de moyens tels que des plateformes de gestion « multi-risques », basées sur les besoins des autorités locales en sont une autre démonstration d'intérêt.

Autre projet européen coordonné par le Technopôle, MAPO s'emploie quant à lui à stimuler la R&D dans le domaine de la lutte contre les pollutions marines. L'innovation présente au sein des PME est souvent contrebalancée par la taille et la complexité des projets dans ce domaine. MAPO facilitera l'intégration des entreprises, le montage de partenariats pour une innovation déclinée dans ce domaine de première importance pour l'Europe. Mais le Technopôle travaille également en étroite relation avec ses réseaux : la Conférence Permanente des Villes Portuaires Périphériques Portuaires, créée à l'initiative de la Ville de Brest, avec une dizaine de villes (de Constanza à Dan Laoghaire en passant par Tarente ou Kiel en Allemagne) qui a contribué à l'élaboration du *Livre Vert* sur la Politique Maritime en Europe ; l'AMRIE, réseau d'experts, de gouvernements, de professionnels de la mer, avec qui les échanges portent sur les visions à court et à long terme de l'économie, des technologies, de la politique maritime européenne ; EBN (European Business Network) dont la mission est le développement de l'innovation et de stratégies de l'innovation.

Alliances internationales : le Technopôle tisse sa toile...

Outre son investissement dans de nombreux programmes européens, le Technopôle multiplie ses alliances à l'international. Objectif : ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises brestoises. Cartographie de ses partenariats internationaux.

La culture du partenariat, le Technopôle la décline aussi au plan international. Marc Labbey, président du Technopôle Brest-Iroise explique : « Notre volonté est d'être très présents à l'international dans la continuité de la déjà très longue tradition d'ouverture au monde dont Brest peut se prévaloir. Dans le domaine de l'innovation et de la recherche, sceller des alliances est utile voire indispensable, car l'on ne dispose pas toujours de toutes les compétences nécessaires sur place : il peut alors s'avérer judicieux de rechercher des complémentarités à l'extérieur. Les différentes actions menées à l'international permettent aussi de prospecter de nouveaux marchés et de les rendre accessibles aux entreprises brestoises. Ce positionnement marqué à l'étranger contribue par ailleurs à mieux asseoir la notoriété de Brest sur ses thématiques d'excellence que sont les sciences et technologies de la mer, les sciences et technologies de l'information et de la communication ou les sciences du vivant. L'objectif n'est cependant pas de multiplier les coopérations tous azimuts mais de cibler les partenariats qui peuvent enrichir les pôles de compétences brestoises. »

Dans la cartographie mondiale des partenariats tissés par le Technopôle, l'Asie reste une zone de coopérations privilégiées, avec laquelle les échanges se sont très largement densifiés ces dernières années.

Des liens qui se renforcent au fil du temps

Les liens créés avec des centres scientifiques et technologiques en Chine, au Japon, à Singapour s'inscrivent aujourd'hui dans la durée. La connaissance des acteurs locaux et étrangers permet de travailler sur une dynamique collective, sur des thèmes d'intérêt communs.

Les accords de coopération signés avec le Yokosuka Research Park au Japon en sont un exemple-type ; co-organisateurs de la conférence *ITS-T* (Intelligent Transport Systems) - qui s'est tenue à Brest en 2005, à Chengdu en 2006 et à Sophia Antipolis en 2007 - les deux technopoles poursuivent leur collaboration autour des technologies pour le transport.

La vocation maritime de Brest aura apporté sa spécificité en créant une filière dédiée "*Maritime ITS*" dans un programme d'échanges académiques, scientifiques, culturels et économiques. Ce même principe de correspondances thématiques a permis de construire des programmes de coopération avec la Chine dans le domaine des sciences et techniques marines. A Qingdao, ville jumelle de Brest, la création en novembre du Centre de Coopération Franco-Chinois en sciences et techniques marines marque une nouvelle étape. Cette plate-forme d'échanges, hébergée par le First Institute of Oceanography, sera pour tous les acteurs Brestois un centre d'accueil et de soutien de leur projet, tant du point de vue scientifique et commercial que logistique. Si Qingdao est la ville des sciences environnementales, Shanghai est un centre d'excellence en transport maritime. Le centre de coopération "*MITS- Galileo for safer seas*" établi sur le campus de l'université maritime sera une seconde porte d'accès au marché chinois et asiatique, pour les chercheurs comme pour les entreprises.

Pendant la semaine internationale des Sciences et Technologies de la Mer, la Sea Tech Week, qui a drainé en octobre dernier près de 1 000 congressistes en provenance de 23 pays, le Technopôle a organisé une première rencontre de concertation entre ses partenaires locaux, européens et asiatiques, pour échanger sur la mise en place d'un programme de coopération, cette fois international, sur le thème de la sécurité maritime. Baptisé "*MITS for Safer Seas*", ce programme rassemblera l'ensemble des compétences de ces réseaux croisés pour développer de concert les moyens d'une sécurité maritime et environnementale : technologies, standards, réglementations et économies en réponse à une volonté politique mesurée.

Pas de pause dans l'exploration ! Après l'Algérie l'an dernier, le Technopôle ira bientôt présenter l'éventail des compétences brestoises aux acteurs économiques du Vietnam à l'occasion d'une escale de la Jeanne prévue du 29 janvier au 6 février 2007. Une opportunité de renforcer encore les liens avec l'Asie.



M. Lei Bo « Une coopération fructueuse »

Présent en France pendant la *Sea Tech Week* pour le lancement du programme Europe – Asie, *MITS*, M. Lei Bo, directeur du département de Sciences et Technologies du *SOA* (State Oceanic Administration) de Pékin nous parle de sa coopération avec le Technopôle.

« Notre coopération a débuté en 2000 : on peut donc déjà parler d'une vieille histoire. La France comme la Chine ont la particularité de compter beaucoup de villes portuaires et avec le développement des échanges, elles sont confrontées aux mêmes problématiques de sécurité maritime et de gestion environnementale, notamment des zones littorales. Aussi, il est profitable pour nos deux pays d'échanger sur nos pratiques. Nous avons beaucoup à apprendre du technopôle car les scientifiques français font preuve d'une grande rigueur et sont reconnus dans le domaine des sciences marines. Le TBI a réussi avec succès à offrir un environnement favorable au développement de projets liés à la recherche maritime. Nous espérons donc encore renforcer ces coopérations à l'avenir ».

Interview du Pr Dr Klaus Potthoff, initiateur allemand (Kiel) du programme interrégional InterMareC :

« Un bon exemple est plus convaincant qu'une bonne théorie. Tirons profit de ce que fait le voisin, par exemple la Bretagne dans le domaine des pôles de compétitivité en général et du Pôle Mer en particulier. Un cluster, c'est la possibilité pour les individus de se connaître mieux. L'un des résultats du programme InterMareC est la coopération. Pas seulement la coopération entre chercheurs ou grandes entreprises – cela existe depuis longtemps – mais également entre



PME. Par exemple, deux entreprises de la région du Land Schleswig-Holstein ont rejoint le groupement *Littoralis* à la suite du projet qui les a réunis. « Les marchés dans le secteur maritime sont internationaux, tout comme les risques... qui ne connaissent pas de frontières. Pour trouver des solutions efficaces pour protéger l'environnement maritime et les côtes il faut établir, structurer, des coopérations internationales.

Les coopérations internationales sont tout particulièrement intéressantes pour donner une dimension globale à des marchés domestiques souvent trop limités. »

« Nous avons commencé notre coopération avec Brest en 1993 sur le thème de la reconversion. Depuis, nous avons travaillé ensemble dans différents projets européens. Bien se connaître facilite le passage de l'idée au projet. La confiance s'est installée au fil des ans entre les partenaires brestois et ceux de notre région. Dans notre région du Land Schleswig-Holstein nous utilisons les « bonnes pratiques » de Brest pour organiser le soutien de notre secteur maritime.



La sécurité maritime : thème fédérateur de tous les réseaux

La sécurité maritime est de toute évidence un domaine qui appelle un effort tout particulier de coopération, voire de coalition, entre tous les acteurs, sur une échelle, cette fois, aussi bien locale qu'européenne ou internationale. C'est aussi un domaine pour lequel les nouvelles technologies de l'information apporteront une réelle plus-value, tant sur le plan économique que sur celui de la sécurité, à condition toutefois que les solutions développées répondent aux critères d'un marché international.

La globalisation des marchés qui impose de nouvelles règles à l'innovation, impose également de nouvelles règles dans le domaine du transport maritime. Avec la montée en puissance des pays asiatiques, le volume des échanges maritimes mondiaux connaît une hausse sans précédent. En Europe, une des premières puissances maritimes mondiales, on estime que 90 % du commerce extérieur se fait par voie maritime. Cette augmentation du transport et donc de l'industrie maritime va de pair avec une augmentation des

risques, une dégradation de l'environnement littoral et marin, mais aussi une compétition accrue entre les professionnels : ports, transporteurs.

La prise de conscience des gouvernements, tant asiatiques qu'europeens, des impacts écologiques et économiques des activités maritimes a déjà permis de positionner les questions de sécurité maritime, de sûreté et de préservation de l'environnement comme priorités internationales. L'Union Européenne s'est saisie du sujet et en a fait un axe stratégique de sa politique maritime.

En Bretagne, terre maritime par excellence, ces questions prennent une résonance toute particulière d'abord parce que l'économie maritime représente 50000 emplois directs, mais aussi parce que les catastrophes maritimes font partie de la mémoire collective : entre les naufrages de l'Amoco et de l'Erika, la triste expérience des marées noires a généré la création de centres d'expertise, tels que le *CEDRE*, et de pôles de recherche, tant pour la prévention que pour l'intervention. La sécurité maritime est ainsi devenue un axe stratégique de développement du Pôle Mer Breton.

Que le Technopôle ait profité de la semaine internationale de la mer, la SeaTechWeek, pour rassembler ses réseaux autour du thème de la sécurité maritime n'a donc rien de surprenant. Le contexte actuel représente une chance unique : celle de pouvoir conjuguer volonté politique, intérêts économiques et capacité technologique. Le vrai risque actuellement serait de laisser passer cette fenêtre d'opportunités qui pourrait se refermer à très court terme.

Les TIC au service de la sécurité maritime

Pendant la SeaTechWeek, les différents acteurs du Technopôle ont présenté les dernières innovations en matière de maîtrise des risques.

La détection et la gestion des pollutions en mer, la maîtrise des risques portuaires, la gestion intégrée du littoral et de la qualité des eaux sont autant de domaines dans lesquels des partenaires comme le *CEDRE*, le *SDIS 29*, l'*Université de Bretagne Occidentale*, l'*IUEM*, le *SHOM*, *Ifremer* ou le groupement *Littoralis* assurent la réalisation d'expertises, de formations, l'analyse des risques, le développement et la commercialisation de produits et services.

Autre thème, les réseaux de communication haut débit sur lesquels le Technopôle a mis un accent particulier suite à plusieurs expérimentations probantes en zone portuaire et en rade de Brest : avec les Marins Pompiers par la retransmission temps réel d'information entre le drone de détection de produits chimiques et radioactifs et l'Argonaute et la Préfecture Maritime ; avec l'Ecole Navale, qui a développé le système *Nav Track*, qui permet la géolocalisation en temps réel de navires quelle que soit leur taille ; ou encore des opérations de collecte d'images sur un plan d'eau et transmission en temps réel sur internet.



Les promesses de MITS

« Faire du mythe de la sécurité maritime une réalité » tel est le projet ambitieux autour duquel le Technopôle a rassemblé ses réseaux pendant la SeaTechWeek.

Il est le résultat du programme MITS (Maritime ITS) initié et développé depuis un an au sein du Technopôle. Son objet : explorer les applications maritimes de l'ITS-T (Intelligent Transport Systems Telecommunications) pour fournir à terme une nouvelle génération d'outils standardisés destinés à renforcer la sécurité et la sûreté maritime.

« Ce sujet a la particularité de rencontrer à la fois les préoccupations locales, les objectifs de la nouvelle politique maritime européenne et les attentes internationales, notamment en Asie face à l'explosion du trafic maritime et des actes de piraterie, souligne Eric Vandenbroucke, directeur adjoint du Technopôle.

Autour de ses compétences « Mer » et « Tic » et du pôle Mer, Brest a toute légitimité pour se positionner sur ce marché, d'autant qu'elle pourra compter sur les compétences complémentaires de ses partenaires internationaux de Yokosuka, Singapour, Qingdao, Shanghai ou Canton ».

Ce programme tire les leçons d'un constat : la mer demeure une zone blanche en matière de télécommunications, ce qui accroît l'isolement et la vulnérabilité des navires.

L'objectif est donc déjà de leur fournir des solutions radio, capables d'améliorer leur connectivité. Cet objectif passe obligatoirement par la définition de normes internationales, afin de développer un bouquet de services, pour le transport, les ports, l'environnement ou la navigation, en totale interopérabilité entre zones géographiques et fournisseurs.

Le séminaire organisé pendant la SeaTechWeek a servi de rampe de lancement à ce programme international, en réunissant les acteurs clefs, Européens et Asiatiques. L'année 2007 verra l'organisation, à Brest, de « Safer Seas » qui fournira le cadre de débats scientifiques, réglementaires, politiques, et permettra de mesurer l'avancée des travaux. En attendant, la conférence ITS-T en Juin 2007, à Sophia Antipolis, une conférence sur les risques se tiendra à Shanghai en Septembre.

Une démarche technopolitaine coordonnée sur tout le Finistère

« Toutes nos entreprises peuvent avoir besoin d'innovation. Quand il existe quelque chose d'intéressant, il faut en faire bénéficier tout le monde. » commentait Pierre Maille, Président du Conseil Général du Finistère, dans son discours le 22 novembre lors de la signature des conventions qui associent les Technopoles de Brest et de Quimper.

C'est en effet à la demande du Conseil Général du Finistère, depuis 2004, qu'une collaboration étroite a été mise en place entre les technopoles afin d'unifier leurs actions et de renforcer globalement l'exercice de leurs missions sur le Finistère, tirant ainsi profit des spécificités territoriales.

Dans le cadre de ce partenariat les technopoles demeurent leaders de leurs domaines de compétence respectifs, s'apportent mutuellement assistance, pratiquent le principe de subsidiarité à chaque fois que cela est possible, décident de concert de leurs actions, sont représentés au sein de leurs instances statutaires.

La convention signée le 22 novembre entre les 2 technopoles a pour objectif d'organiser ce programme d'actions de leurs missions de développement économique lié à l'innovation. Ces missions sont ainsi affichées :

- Développement des pôles de compétence

- Accompagnement au montage de projets au sein des pôles de compétitivité bretons
- Développement de projets dans les programmes européens
- Accompagnement à la création d'entreprises innovantes
- Ingénierie de projets innovants dans les TPE/PME, développement des coopérations TPE/PME et recherche publique
- Promotion et animation scientifique et technique du territoire.

Les domaines de compétences finistériens : les sciences et techniques de la mer / les sciences et techniques de l'information et de la communication / l'industrie agroalimentaire / l'emballage / les sciences du vivant.

La convention signée par les 2 technopoles avec le Pays de Morlaix, permettra à ce dernier de bénéficier de l'ensemble de ces services, grâce aux moyens complémentaires mis à disposition par le Conseil Général du Finistère, sans pour autant créer un troisième technopole sur le Finistère.

Cette démarche technopolitaine étendue à tout le Finistère s'inscrit dans la charte de qualité du label RETIS, fédération française des technopoles, incubateurs et CEEI (Centres Européens d'Entreprise et d'Innovation).

Transmissions haut débit sans fil : les résultats d'Iroise présentés au Réseau National de Recherche en Télécommunications

Le projet Iroise, labellisé en 2003 par le RNRT, a été expertisé le 24 octobre 2006. Les thèmes de recherche d'Iroise avaient pour objectifs de définir et valider de nouveaux modes de transmissions interactifs, mobiles, associant des supports existants (fibres, câbles ou filaires) à des moyens radio, peu coûteux, qui peuvent être déployés rapidement.

De nombreux besoins ont été identifiés et certains expérimentés pendant les 2 années du projet : les Sapeurs-Pompiers pour améliorer leur efficacité opérationnelle ; les Marins-Pompiers pour connecter un drone distant à son navire porteur ; l'École Navale pour le suivi de régates et la

couverture vidéo d'une compétition sur plan d'eau. La 5^{ème} Rencontre Technologique du Technopôle, qui s'est tenue pendant la SeaTechWeek en octobre, a donné l'occasion de faire une démonstration de transmission en temps réel d'images et de données GPS, au Quartz, à partir d'un bateau qui se trouvait en rade de Brest, grâce aux technologies Wi MAX et Wifi.

Les solutions proposées sont simples et économiques. Elles peuvent être mises en œuvres pour d'autres usages, services et faire l'objet de nouvelles collaborations avec des acteurs locaux, nationaux, dans le cadre de plateforme d'expérimentations : couverture sécurité d'événements, haut-débit vers la mer, extension de réseau câblé vers des zones mal desservies, transport urbain, port de plaisance...

Les "petits nouveaux" :

Pépinière SÉVELLEC 38, rue Jim Sévellec - 29200 BREST

ADDISPLEG :

Systèmes de caisses évoluées de restaurant avec télécommandes, de gestion de magasin. Vidéo-surveillance.

Contact : Jean-Yves Le Gall - Tél. 06 75 69 05 96 - Fax 02 98 05 14 08 - addispleg@gmail.com

EASY ENGLISH :

Pour apprendre et faire reprendre confiance vis-à-vis de la pratique de l'anglais : des méthodes simples et les nouvelles technologies. De la formation à l'usage de l'anglais par téléphone jusqu'au suivi de projet complet nécessitant une disponibilité 24/24 ; lors de vos déplacements par exemple, Easy English propose aux professionnels des solutions adaptées en fonction de leurs besoins.

Contact : Christine Baissac - Tél. 02 98 34 10 98 - christine.baissac@easyenglish4all.com - easyenglish4all.com

X-ILS INTERNATIONAL :

Soutien logistique intégré ; Maintien en condition opérationnelle ; Management de projets logistiques. Analyse des faits techniques ; Études techniques ; Conseil en architecture navale et suivi technique de chantier.

Contact : Serge KOENIG - Tél. 02 98 45 59 07 - Fax : 02 98 45 10 87 - s.koenig@x-ils-international.com - www.x-ils-international.com

VERT ANIS :

Création, édition, promotion de sites Internet de type portail d'information.

Contact : Marie-Alexandre - Tél. 02 98 05 70 17 - contact@vertanis.com

Pépinière CréaTIC 115, rue Claude Chappe - 29280 PLOUZANÉ

CEZZER :

Conception, développement et commercialisation d'appareils de réception, d'enregistrement, de reproduction du son et de l'image.

Contact : Patrick Touzeau

Tél. 02 98 34 00 81

Fax 02 98 34 00 81

patrick.touzeau@cezzzer.com

www.cezzzer.com

TLB ARCHITECTURE NAVALE :

Conception et transformation de tous types de navires

Contact : Tanguy Le Bihan

Tél. 02 98 05 70 25 tlb@architecturenavale.fr

www.architecturenavale.fr



Nouveaux projets ayant intégré l'INCUBATEUR EMERGYS

TERRA MARIS :

Expertise innovante dans le domaine de l'aide à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). Des services novateurs mettant en valeur des travaux de recherche réalisés dans le cadre du laboratoire Géomer (UMR LETG 6554 CNRS). Il s'agit de proposer aux acteurs et gestionnaires de la zone côtière (administrations, collectivités locales, organisations professionnelles, laboratoires de recherche, compagnies d'assurance...) les méthodologies et les technologies de modélisation du déroulement des activités permettant notamment de contribuer à évaluer leur impact sur le milieu, de mettre en évidence des conflits potentiels et d'élaborer des scénarios de gestion.

Contact : Matthieu Le Tixerant - IUEM - Technopôle Brest-Iroise - Place Nicolas Copernic - 29280 PLOUZANÉ

Tél. 02 98 49 87 77 - Fax 02 98 49 87 03 - matthieu.letixerant@univ-brest.fr

Contacts : Création d'entreprises : Jacques Jestin - jacques.jestin@tech-brest-iroise
Incubation : Françoise Duprat - francoise.duprat@tech-brest-iroise - Tél. 02 98 05 44 51

Chronique Europe

Un nouveau projet européen gagné par le Technopôle ! Nom de code : GASD

En juin 2006, le technopôle soumettait avec Ouest Atlantique, EBN et les régions de l'Arc Atlantique une proposition au programme INTERREG IIIB proposant d'étudier l'application de la nouvelle politique maritime européenne, sur cette zone géographique en prenant comme priorités la sécurité maritime, l'environnement, le développement par l'innovation.

Nommée GASD (Green Atlantic for Sustainable Development), la proposition a été retenue et le projet démarrera en janvier 2008.

La phase A, phase d'étude de solutions concertées, objet de la proposition, sera suivie d'une phase de réalisation (phase B).

Le Technopôle est en charge des actions dites « innovation » qui portent sur l'ébauche de solutions communes, définies avec les clusters scientifiques et technologiques de la zone, en réponse à ces trois priorités.

Le Technopôle membre du Réseau NoE

Fort du succès des deux projets européens INTERMAREC et MAPO qu'il pilote et des partenariats transnationaux établis depuis 2 années, le Technopôle Brest Iroise a décidé de formaliser sa toute jeune spécificité européenne au sein du Réseau Noé. Ce réseau qui promeut la « dimension européenne dans le grand ouest » a été créé en 2002 et regroupe des acteurs implantés dans les Régions Bretagne et Pays de Loire.

Le Technopôle Brest Iroise s'inscrit ainsi de plus en plus dans une volonté d'accroître ses compétences en matière de projet européen au service de ses adhérents.

Il se positionne ainsi au même titre que les autres membres du réseau comme une structure d'aide nécessaire au montage et à l'accompagnement des projets européens de R&D et d'innovation de la région brestoise, notamment pour les PME et PMI.

Pour plus d'informations sur le réseau Noé
cordis.europa.eu/bretagne/fr/noe.htm



MAPO

Le projet rentre dans sa 2^{ème} année et vise, avec le lancement du 7^{ème} PCRD à contribuer au montage de nouveaux projets et à l'insertion de PME dans des projets. Pour les labos et grands groupes qui montent des projets et recherchent des PME partenaires, n'hésitez pas à consulter le fichier MAPO de PME européennes.

cordis.europa.eu/bretagne/fr/noe.htm

Des nouvelles de :

IMAPS

IMAPS développe au sein d'un réseau de villes portuaires, de nouvelles approches pour une gestion viable et harmonisée des risques environnementaux (application des réglementations sur la gestion intégrée des zones côtières) et des risques industriels et maritimes. En étudiant ces questions sous un angle juridique et pratique (mise en application des réglementations), avec la vision croisée des gouvernements locaux et des experts, IMAPS met en évidence la complexité d'une politique européenne harmonisée.

La pertinence de ce projet par rapport à la mise en place d'une politique maritime communautaire est donc évidente. Sa contribution portera sur l'élaboration de recommandations, concrètes, pour une meilleure adéquation de la réglementation à la réalité des villes portuaires. Ces recommandations seront illustrées d'exemples réels, pratiques, tirés de l'expertise des partenaires : Brest, Cadix, Gijon, Tarente, Matosinhos et l'île de Wight forment une palette de cas suffisamment large pour permettre d'élaborer une analyse non pas exhaustive mais juste et pragmatique.

La troisième réunion d'avancement du projet s'est tenue à l'île de Wight (du 4 au 8 décembre 2006). Les échanges ont principalement porté sur les outils, méthodologies développées au sein du réseau.

Les plateformes multi-risques développées par le SDIS 29 avec le support du Technopôle et les outils cartographiques développés par Brest Métropole Océane et les instituts Brestois pour la gestion de la qualité des eaux ont été au cœur des débats : toutes deux fournissent un accès simplifié, géographique et interactif, à l'ensemble des informations et modèles nécessaires à une maîtrise du risque ou de la catastrophe.

Le Technopôle Brest Iroise dispose de deux personnes chargées de l'animation des projets européens, n'hésitez pas à les contacter :

Fabienne VALLÉE et Maud TRONCHIN | Tél. 02 98 05 44 51
maud.tronchin@tech-brest-iroise.fr
fabienne.vallee@tech-brest-iroise.fr